

Les crédits

Monsieur le Président, on sait ce qui est arrivé. L'inflation est montée à 12, 13 p. 100, et à partir du moment où elle était à 12, 13 p. 100, ils ont, sans autre choix, fait monter l'intérêt jusqu'à 22, 23 p. 100, pour venir contrôler l'inflation qui était devenue trop élevée.

Ce gouvernement-ci a assumé ses responsabilités. Nous avons dit: Il faut contrôler l'ère inflationniste que nous connaissons, une hausse des taux d'intérêt est la solution pour contrôler l'inflation, sachant très bien qu'une hausse des taux d'intérêt fait mal à chaque Canadien et chaque Canadienne. Mais elle fait mal au gouvernement fédéral aussi! C'est bien sûr! Mais nous avons agi dans l'intérêt national. La meilleure solution: Je pense que tous les Canadiens et Canadiennes préfèrent avoir un taux d'intérêt de 14 p. 100 que d'en avoir un de 22 p. 100, comme on l'a connu. J'étais en affaires, moi, à 22 p. 100, monsieur le Président, et les journées commençaient de bonne heure et finissaient tard!

Alors, c'était cela la position, et c'est cela le cheminement économique qui est suivi par ce gouvernement.

En terminant, monsieur le Président, il est vrai que cette année, le déficit sera plus élevé. Il sera plus élevé parce que le coût de notre service de la dette, le montant d'intérêts à payer, est plus élevé de 6 milliards de dollars, justement à cause de la décision de contrôler l'inflation par une légère hausse du taux d'intérêt.

[Traduction]

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est): Monsieur le Président, je suis extrêmement affligée de devoir aujourd'hui me porter à la défense du principe de l'universalité, principe auquel ne s'attaquent pas ceux qui veulent bâtir une société juste. C'est un principe que le premier ministre (M. Mulroney) lui-même a souvent haussé au rang d'un engagement sacré. J'ai dit être affligé, parce que le gouvernement, pour remplir ses obligations aux termes de l'Accord de libre-échange, est en train de donner au Canada une politique sociale semblable à celle des Américains. Le gouvernement essaie sans l'ombre d'un doute d'incorporer la version américaine du darwinisme social dans la politique sociale du Canada.

• (1400)

Le Parti libéral avait vu juste au cours des dernières élections lorsqu'il a prévenu les Canadiens que le programme conservateur de libre-échange était plus qu'un simple contrat économique: il allait entraîner la destruction du filet de sécurité, si cher aux Canadiens, que leur procurent leurs programmes sociaux. A l'époque, le premier ministre a assuré les Canadiens que l'universalité n'était pas mise en cause dans les négociations commerciales et qu'aucun dirigeant canadien n'oserait de sang froid s'attaquer à cet engagement sacré.

Eh bien, le premier ministre a berné la population canadienne. Le principe de l'universalité a été vidé de tout son sens. Le gouvernement a ébranlé les fondements même de la politique sociale canadienne.

Le principe de l'universalité est au coeur d'un État compatissant. Tous les Canadiens ont le droit inné à la satisfaction non pas simplement des besoins fondamentaux pour assurer leur survie, mais aussi à une vie décente et épanouissante. C'est pourquoi le Canada offre plus que des programmes de fortune comme aux États-Unis, et c'est pourquoi nous nous sommes opposés avec une telle véhémence au projet du gouvernement d'intégrer les programmes sociaux du Canada aux programmes américains.

Toutefois, c'est précisément ce que le gouvernement a commencé de faire. Il a essayé de simplifier autant que possible le travail du ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie), à la veille des négociations sur les subventions avec les États-Unis. L'universalité, au Canada, n'est pas ce que le gouvernement croit, c'est-à-dire un supplément au revenu des riches. C'est un contrat sacré entre les législateurs et toute la population du Canada. Nous avons adopté l'universalité comme principe national pour faire en sorte que tous les Canadiens aient un accès égal à d'excellents services d'enseignement et de santé. Ce principe garantit que les gouvernements provinciaux, grâce aux paiements de transfert fédéraux, instaureront un niveau de vie de base, assurant à ceux qui ne peuvent se débrouiller seuls une alimentation et un logement convenables.

C'est essentiellement une garantie d'égalité de chance. De cette façon, les règles du jeu sont les mêmes pour tous les Canadiens.

Permettez-moi de vous citer un extrait du discours que le premier ministre lui-même a prononcé le 15 octobre dernier. Il a rendu hommage aux personnes âgées en ces termes:

Dans l'avenir, le Canada n'en fera pas moins pour vous tous. Aussi longtemps que je serai premier ministre du Canada, les prestations sociales, surtout celles qui sont destinées aux personnes âgées, seront haussées et non diminuées par notre gouvernement, car il a promis d'instaurer la justice sociale et l'équité pour tous les Canadiens.

Je devrais mentionner que ce discours a été prononcé à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous devrions peut-être demander aux personnes âgées de Summerside ce qu'elles pensent maintenant de leur premier ministre.

Que le gouvernement ait choisi ce moment pour mettre fin au principe de l'universalité alors que nous sommes nettement au bord d'une crise économique montre à quel point les promesses du gouvernement peuvent être vides de sens.

L'action du gouvernement soulève une question encore plus vaste. Si l'universalité n'est plus considérée par le